

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE REBOISEMENT, LE BON PLAN : Nouvelle campagne de sensibilisation de l'Office économique wallon du bois et de sa Cellule d'appui à la petite forêt privée

Marche-en-Famenne, le 19 juillet 2016 – Le constat est sans appel : la ressource résineuse wallonne est surexploitée. Pour enrayer ce phénomène, l'Office économique wallon du bois décide d'encourager le reboisement. Il lance une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires publics, alors que sa Cellule d'appui redoublera d'efforts sur le terrain auprès des propriétaires privés de petites parcelles. Au programme : distribution symbolique de 2000 épicéas lors de la Foire de Libramont, diffusion de posters ainsi que des effectifs revus à la hausse dès l'automne en vue de développer davantage des travaux groupés de reboisement.

Des chiffres éloquentes

Selon les données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie, le taux de prélèvement annuel des essences résineuses, c.-à-d. le rapport entre l'accroissement annuel et le volume de bois récolté, atteint les 130 % en Wallonie. En d'autres termes, la Wallonie rogne inexorablement son capital résineux. Cette surexploitation touche principalement l'épicéa (taux de prélèvement de 143 %) et affecte en particulier la forêt privée, où les taux de prélèvement atteignent des sommets : 149 % pour les résineux en général et 160 % pour l'épicéa en particulier. Des chiffres qui interpellent quand on sait que le résineux représente près de 80 % du volume récolté annuellement et une proportion plus importante encore de la valeur ajoutée.

Quel avenir pour le résineux ?

Aujourd'hui, ce sont 6 ha d'épicéas qui disparaissent quotidiennement. A l'horizon 2040, les prévisions ne sont pas rassurantes : les volumes annuels disponibles devraient progressivement passer de 2.500.000 à 2.000.000 m³, une diminution annuelle de 500.000 m³ qui représente 20 % de la production, mais aussi, à titre d'exemple, la consommation d'une grosse scierie industrielle. A politique inchangée, la Wallonie s'oriente donc vers une raréfaction de sa matière première résineuse. Le trou ainsi creusé ne pourra être résorbé qu'au terme d'un cycle de production, soit 50 à 60 ans !

Des impacts économiques et sociaux

Les lois du marché étant implacables, les tensions créées sur l'approvisionnement s'accompagneront de pressions sur les prix. L'activité économique et la rentabilité des entreprises s'en retrouveront affectées, allant de pair avec des pertes d'emplois et des fermetures d'unités de production. Les scieries ne seront pas les seules en ligne de mire, ce sont aussi tous les autres utilisateurs de bois ronds et de produits connexes qui risquent de boire la tasse : producteurs de panneaux et de pellets, chantiers de découpe, etc.

Sensibilisation et assistance sur le terrain

Cette campagne fait partie des recommandations avancées par l'Office économique wallon du bois pour enrayer le phénomène de surexploitation de la ressource résineuse et la reconstituer. Elle sera lancée officiellement lors de la Foire agricole de Libramont, à l'occasion de laquelle 2000 plants d'épicéa seront symboliquement distribués aux visiteurs. L'Office poursuivra ensuite son action de sensibilisation auprès des

administrations communales et des propriétaires publics en général. Sa Cellule d'appui, qui accueillera prochainement deux nouveaux techniciens forestiers, aidera pour sa part les propriétaires privés de petites parcelles. Ceux-ci bénéficieront de tout l'appui technique personnalisé dont ils ont besoin sur le terrain pour prendre des décisions informées à chaque étape de leur projet de reboisement. En particulier, les travaux groupés de reboisement proposés par la Cellule fournissent aux propriétaires un service « clé sur porte » en plus d'un rapport qualité/prix optimal.

Le reboisement, le bon plan

En choisissant de reboiser, les propriétaires, qu'ils soient privés ou publics, contribuent à générer des emplois, ou à tout le moins à les pérenniser, dans la filière bois wallonne. Ils favorisent la création et le maintien d'entreprises, mais surtout d'un savoir-faire difficile à reconstruire s'il disparaissait. En plus de conserver le tissu social, les actions de reboisement constituent une solution de plus en plus appréciée par ceux qui cherchent à diversifier leurs placements en cette période où les comptes d'épargne ne rapportent plus grand-chose. A court, moyen ou long terme, le reboisement, c'est donc plus que jamais le bon plan !

Emmanuel Defays, directeur de l'Office économique wallon du bois : *« D'un point de vue économique, le manque de matières premières et/ou leur renchérissement hypothèquent dangereusement l'avenir des entreprises. Si les secteurs les plus directement menacés par les difficultés d'approvisionnement en bois ronds résineux sont bien ceux du sciage et du panneau, il serait imprudent de croire que là s'arrête le danger. C'est en réalité une bonne moitié de la filière wallonne du bois, de ses 18.400 emplois directs, de ses 3.400 entreprises et de ses 4.500 indépendants qui est menacée. »*

Vincent Colson, responsable de la Cellule d'appui à la petite forêt privée : *« Au contact des propriétaires depuis sa création en 2012, la Cellule d'appui a acquis une solide expérience en matière de petite propriété forestière et de travaux groupés de reboisement. Mettre en œuvre une action spécifique 'reboisement' permet d'apporter une contribution significative à ce défi auquel la Wallonie doit faire face. La plupart des propriétaires de petites parcelles ne seront confrontés qu'une fois dans leur vie au reboisement. Nous les assistons au cours de toutes les étapes de leur projet : rencontre sur le terrain, élaboration d'un projet de reboisement de leur parcelle, appels d'offres auprès d'entrepreneurs, suivi des plantations, etc. »*

Pour plus d'informations

Emmanuel Defays, Directeur de l'Office économique wallon du bois : e.defays@oewb.be – 084 46 03 42

Vincent Colson, Responsable de la Cellule d'appui à la petite forêt privée : v.colson@oewb.be – 0495 32 03 57

François Sougnez, contact presse : f.sougnez@oewb.be – 084 46 03 49

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

A propos de la Cellule d'appui à la petite forêt privée

La Cellule d'appui à la petite forêt privée a été mise en place au sein de l'Office économique wallon du bois afin de permettre aux propriétaires de petites parcelles forestières de mieux les connaître et les valoriser. Elle agit dans le respect des droits et libertés des propriétaires, en accord avec la politique forestière régionale et en partenariat avec les professionnels du secteur.